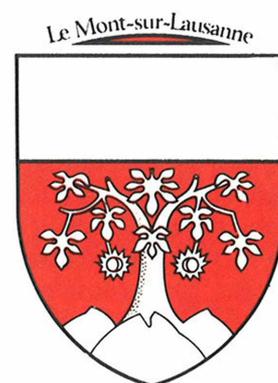


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

La première séance de l'année du Conseil communal a eu lieu le 7 mars. Elle était présidée par M. Daniel Grosclaude, président du législatif.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance de décembre, le Conseil a nommé la commission de gestion pour 1983 comme suit:

Membres : MM. André Tornay
Jean-Claude Corbaz
Philippe Chappuis
Bernard Gleyre
Jean-Daniel Pelet
Gérald Noverraz

Suppléants : Mme Nadine Gaillard
MM. Bernard Schmutz
Claude Amaudruz

Le Conseil a ensuite octroyé la bourgeoisie du Mont-sur-Lausanne à trois personnes. Il s'agit de:

M. Alexandre Sedo et de son frère Jorge ainsi que de I. Radivoj Krstic, de son épouse et de leur fils Aleksandar.

Dans son préavis No 4, la Municipalité demande au Conseil de lui accorder l'autorisation de construire un trottoir sur le côté ouest de la R.C. 501 (route de Lausanne) entre le chemin du Verger et le pont des Martines -extrémité amont- d'une part ainsi qu'entre le pont des Martines -extrémité aval- et la limite lausannoise d'autre part.

Les travaux pourront débuter ce printemps et dureront vraisemblablement environ une année. Le coût de ces travaux se monte à Fr. 610'000.— avec une subvention cantonale d'environ 50%. Sur les zones de chantier il y aura parfois des feux alternés, une déviation de la circulation n'est cependant pas envisagée. A l'unanimité le Conseil communal donne le feu vert à ces travaux.

Au chapitre des communications de la Municipalité, M. Rauschert, syndic, informe l'assemblée des pourparlers en cours au sujet de deux échanges de terrain:

— au chemin de la Perrause, pour la création d'un cheminement piétonnier conduisant au collège du Grand-Mont et l'aménagement du chemin de la Perrause et

— dans la zone industrielle de Budron (env. 70m²) pour permettre l'alignement d'une usine.

Au chapitre des propositions individuelles, M. Paul-Daniel Panchaud met en évidence le danger encouru par les piétons au bas du chemin du Rionzi suite à l'absence de trottoir ou de balisage. La fréquentation de ce chemin est en effet en forte augmentation depuis l'établissement de plusieurs entreprises dans ce quartier. La Municipalité envisage-t-elle des améliorations à cette situation?

Monsieur Rémy Vaucher, municipal responsable de la police, informe l'assemblée que des discussions ont eu lieu avec le service des routes concernant le chemin du Rionzi. Un simple balisage n'est pas envisageable vu l'étroitesse du chemin. Une solution rapide à ce problème est certes souhaitable, mais présuppose la correction du carrefour de Maillefer, à régler d'entente avec les autorités lausannoises. Les pourparlers sont en cours à ce sujet. Le Conseil apprend encore que si le nouveau mur bordant les deux propriétés au bas du chemin de la Perrause ne présente pas la même hauteur, c'est parce que l'un des propriétaires a demandé à bénéficier du maximum de hauteur admise dans ces cas. Que M. Jost qui est intervenu à ce sujet se console, il y aura de la végétation le long de ce mur pour améliorer l'esthétique. Par ailleurs, M. Jean Henny explique que les coupes le long du Petit Flon sont dues à un nettoyage et entretien des haies et non à un déboisement systématique.

M. le Dr. Nusslé ainsi que tous les habitants du Mont peuvent continuer à dormir tranquille, l'informatique n'a pas encore fait son entrée dans notre commune, donc pas de risque de divulgation des adresses et pas de nécessité d'un règlement pour la protection des données dans le cadre de notre commune.

La parole n'étant plus demandée, la séance est close à 22h.00.

La secrétaire:
Evelyne Panchaud

~~~~~

## BIENTÔT DES TRAVAUX ROUTIERS IMPORTANTS...

Depuis des temps très éloignés, un chemin a existé sur le tracé de la route cantonale 501 actuelle, dite route de Lausanne, reliant la capitale au Mont-sur-Lausanne et aux autres communes du Nord lausannois. A l'origine route en terre battue, elle ne fut goudronnée que dans les années vingt et son tracé quelque peu amélioré lors de la pose d'une voie de tram. Jusqu'à un passé récent, cette route ne comportait aucun trottoir.

Lors de la construction de l'autoroute de contournement Nord de Lausanne, au début des années 60, a été construit le passage supérieur des Martines, qui comprenait deux trottoirs Est et Ouest.

En 1973, le Service technique de la Commune du Mont établit un avant-projet de trottoir Ouest entre le carrefour de Coppoz et le pont des Martines.

Sur la base de cet avant-projet, débute, tronçon par tronçon, la construction du trottoir Ouest de la route cantonale 501.

Actuellement, il manque deux tronçons de trottoir pour relier d'une façon continue le carrefour de Coppoz à la commune de Lausanne:

1. Tronçon chemin du Verger à l'amont du pont des Martines.
2. Tronçon aval du pont des Martines à la limite de la Commune de Lausanne.

Un premier projet, basé sur l'étude de 1973, a été établi, concernant le seul tronçon chemin du Verger - amont du pont des Martines. Cette première étude maintenait le tracé actuel de la route et prévoyait de construire un trottoir Ouest. Elle nécessitait des ouvrages en béton armé et des travaux annexes importants. Ces nombreux travaux impliquaient un coût paraissant prohibitif. Aussi la Municipalité chargea le Service technique d'étudier une variante. Après avoir établi un devis des deux solutions, il est apparu que leur coût était équivalent, soit Fr. 550'000.- environ.

Lors d'une visite des lieux, en compagnie du Voyer de l'Etat, il a été obtenu de ce dernier la possibilité de déplacer l'axe actuel de la chaussée à l'Est.

Un nouveau projet a été établi; c'est celui adopté par la Municipalité et dernièrement par le Conseil communal.

Par la même occasion, il a été entrepris l'étude du dernier tronçon dit "A la Grangette" et décidé la création de deux évitements supplémentaires pour les trolleybus à l'amont du pont des Martines.

Le coût de ces différents travaux se décompose ainsi:

- |                                                         |                      |
|---------------------------------------------------------|----------------------|
| 1. Tronçon chemin du Verger - amont pont des Martines:  | Fr. 500'000.-        |
| 2. Tronçon aval pont des Martines - limite de Lausanne: | Fr. 65'000.-         |
| 3. Arrêts des trolleybus des Martines:                  | Fr. 45'000.-         |
| <b>Total</b>                                            | <b>Fr. 610'000.-</b> |

Sur cette somme, il est à déduire env. Fr. 300'000.- de subsides de l'Etat de Vaud.

*La Municipalité*

## UNE SOCIÉTÉ DE CHEZ NOUS, LA SOCIÉTÉ DE JEUNESSE

Comme notre commune ne cesse de s'agrandir, que les jeunes sont toujours plus nombreux, nous avons pensé que le moment était opportun de présenter notre société pour y intéresser d'éventuels futurs membres. Voici en résumé l'histoire de notre société telle que nous l'avons trouvée dans nos livres de procès-verbaux.



Photo de la Jeunesse de 1942

Longtemps notre jeunesse fut divisée en deux groupes bien distincts: la jeunesse des Planches et celle du Petit-Mont.

La jeunesse des Planches fut fondée en 1873, celle du Petit-Mont en 1888. Le premier procès-verbal en notre possession date du 15 février 1918; il concerne la Jeunesse du Petit-Mont.

Pour la Jeunesse des Planches, aucun papier n'est en notre possession. Mais l'histoire dit que certaines archives seraient enterrées sous le tilleul de la place du Petit-Mont. Y en a-t-il nous concernant? Nul ne peut l'affirmer.

Ce premier procès-verbal fut rédigé à la fin de la Première Guerre mondiale. Quelques jeunes du Petit-Mont et du Grand-Mont se réunirent au café de l'Union dans le but de relancer l'activité de la société qui avait considérablement ralenti suite à ces terribles événements. L'assemblée fut présidée par Fernand Bovay; à cette époque la société comptait 47 membres.

La fusion des Jeunesses du Petit-Mont et des Planches eut lieu en 1973 au café du Grand-Mont. Dès lors et depuis la Jeunesse fut très active dans les fêtes fédérées. Beaucoup de sociétés purent compter sur notre présence durant les joutes sportives et cela jusqu'au petit matin.

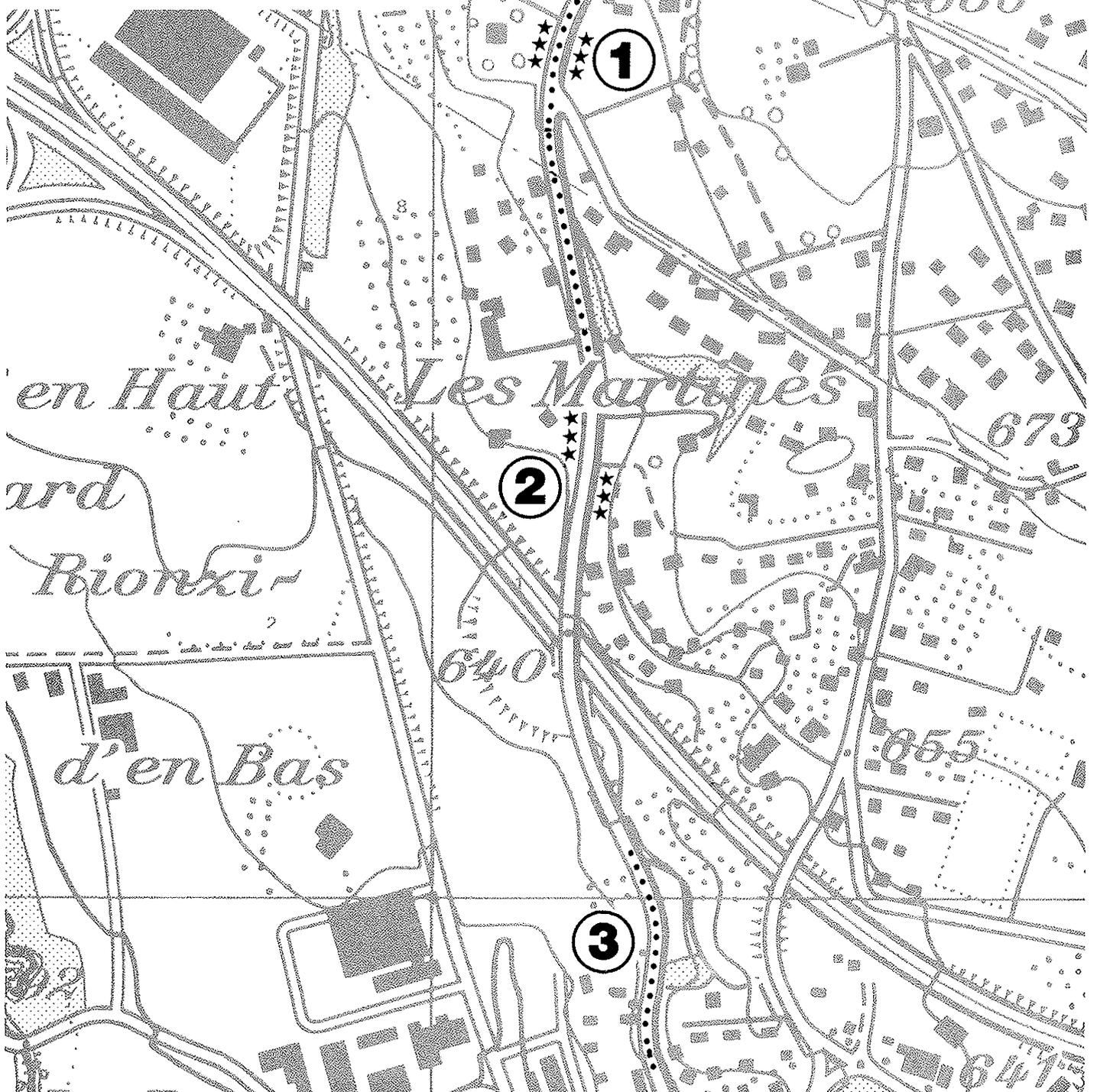
Après plusieurs manifestations, la Jeunesse du Mont eut l'honneur d'accueillir la Fête cantonale FVJC en 1953, puis en 1976 on organisa le Giron du Centre qui fut une réussite complète et qui permit à la Jeunesse de faire un voyage au Maroc. Ces vacances faillirent tourner au drame, lorsqu'un bédouin voulut acheter notre Marinette "Hadornée", pour le prix de 200 chameaux. Heureusement l'affaire n'en resta qu'au stade des tractations.

**SITUATION GÉNÉRALE**

Echelle: 1:5'000

**Légende:**

- Trottoir ouest projeté
- ★ ★ ★ Arrêts de bus
- 1 Les Martines - Chemin du Verger  
(réfection route et aménagement trottoir ouest + arrêts de bus)
- 2 Les Martines  
(aménagement trottoirs + arrêts de bus)
- 3 La "Grangette"  
(aménagement trottoir ouest)



# SOINS MÉDICAUX, à qui s'adresser ?

|                                                                                                                                                                                                                                   | NOMS, ADRESSES ET No DE TELEPHONES                                                                | GENRE DE SOINS                                                                                                                                                             | Se déplace à domicile | Peut être atteint téléphoniquement                                    | Heures de dispense des soins                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Médecins                                                                                                                                                                                                                          | <b>CUGNINI Adriano</b><br>Grand-Mont 27 - 1052 Le Mont<br>Tél. 33 43 31                           | Médecine interne, radiologie, laboratoire, petites interventions                                                                                                           | OUI                   | Jours ouvrables répondeur automatique en dehors des heures de travail | 08h.15 - 12h.00<br>14h.15 - 18h.00                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DE SENARCLENS Bernard</b><br>Grand-Mont 27 - 1052 Le Mont<br>Tél. 33 43 31                     | Médecine générale                                                                                                                                                          | OUI                   | Jours ouvrables de 08h.00 - 12h.00 et de 14h.00 - 18h.00              | 08h.00 - 12h.00<br>14h.00 - 18h.00                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>FAVRE René</b><br>Ch. du Mottier 46 - 1052 Le Mont<br>Tél. 32 02 43, en cas d'absence 32 99 32 | Médecine générale                                                                                                                                                          | OUI                   | 8h. - 12h. et 14h. - 18h. sauf les après-midi de jeudi et samedi      | 08h.00 - 12h.00<br>14h.00 - 18h.00                                             |
| <b>En cas d'absence de votre médecin, vous pouvez, en cas d'urgence, téléphoner à la Centrale téléphonique des médecins de la Société vaudoise de médecine, No 32 99 32, qui vous mettra en contact avec le médecin de garde.</b> |                                                                                                   |                                                                                                                                                                            |                       |                                                                       |                                                                                |
| Physiothérapeutes                                                                                                                                                                                                                 | <b>JANIN Anne</b><br>Ch. du Couchant 22 - 1052 Le Mont<br>Tél. 32 18 58                           | Massage, gymnastique, mobilisation, fangothérapie, traitements électriques, relaxation, préparation à l'accouchement dirigé, etc.                                          | NON                   | 13h.00 - 14h.00 et 18h.00 - 19h.00                                    | Les matins du lundi, mercredi et vendredi                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>MULLER Thierry et GABRIS Cornélia</b><br>Grand-Mont 23 - 1052 Le Mont<br>Tél. 33 27 75         | Massage, kinésithérapie, électrothérapie, gymnastique médicale, réflexothérapie sur ordonnance médicale                                                                    | OUI                   | 08h.30 - 18h.30                                                       | Lundi, mercredi, vendredi 7h. - 8h. et 13h.30 - 19h. Mardi et jeudi 9h. - 19h. |
| Infirmier(e)s                                                                                                                                                                                                                     | <b>OMSV, THIROT Margareth</b><br>Collège du Mottier - 1052 Le Mont<br>Tél. 33 16 92               | Soins infirmiers, visite aux nouveaux-nés, conseils aux jeunes mères, visite aux malades, personnes âgées et isolées, aide et conseils en cas de problèmes médico-sociaux. | OUI                   | Du lundi au vendredi entre 11h.00 et 12h.00                           | En principe entre 07h.30 et 18h.00                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>DESARZENS Francis</b><br>Rte des Martines 63 - 1052 Le Mont<br>Tél. 91 31 71 ou 32 61 51       | Premiers secours, soins aux malades                                                                                                                                        | OUI                   | En permanence                                                         | Dès 19h.30                                                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>GABBAÏ Monique</b><br>Ch. du Chêne 11 - 1052 Le Mont<br>Tél. 33 20 44                          | Injections, pansements, toilette de personnes alitées                                                                                                                      | OUI                   | Heures des repas                                                      | Selon entente                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>RIVIER Elisabeth</b><br>Ch. des Corjons 33 - 1052 Le Mont<br>Tél. 32 22 41                     | De tous genres                                                                                                                                                             | OUI                   | Heures des repas le soir entre 18h. et 20h.                           | Selon entente                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                                   | <b>THURNHEER Sophie</b><br>Ch. des Libellules 10 - 1010 Lausanne<br>Tél. 32 30 63                 | Soins d'hygiène, pansements, injections, perfusions, sous-cutanées, lavages, changements de sonde, etc.                                                                    | OUI                   | Heures des repas et le soir                                           | Selon entente                                                                  |

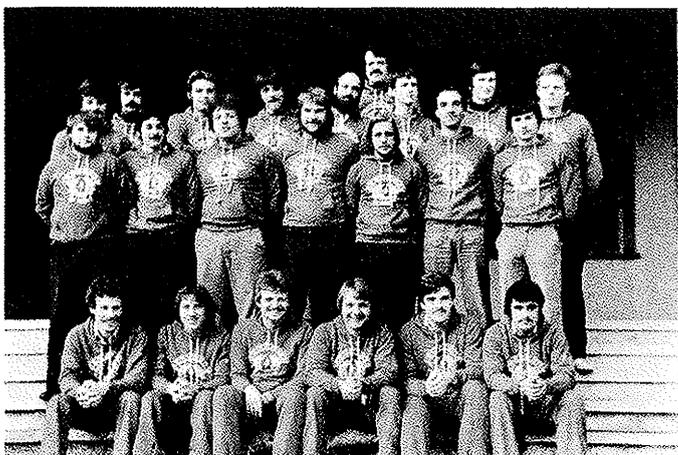


Photo de la Jeunesse de 1982

Actuellement notre société compte 38 membres, mais déplore le manque de présences féminines dans notre équipe. Malgré ce petit inconvénient, nous nous efforçons le plus possible, d'être présents dans les manifestations qui nous concernent: Fête au Village, Girons, Tours et nos bals.

Cette présentation générale faite, venons dans le détail qui vous fera comprendre les motivations qui nous poussent à nous inscrire dans une société de Jeunesse.

La plus importante est sans conteste, l'ambiance qui y règne, la camaraderie y est constante malgré les éternels petits problèmes qui jalonnent la vie de toute société, mais dans notre genre de société, ils sont vite aplanis car aucun véritable enjeu n'est visé si ce n'est une coupe récompensant les résultats sportifs ou une sortie de Jeunesse avec les frais les plus bas possible pour chaque participant.

La deuxième motivation, liée à la première est nos quatre participations annuelles dans les girons.

Mais qu'est-ce donc qu'un giron? Le canton de Vaud des Jeunesses campagnardes est divisé en quatre girons regroupés au sein de la Fédération Vaudoise des Jeunesses campagnardes (FVJC). Les "départements" sont délimités par des régions géographiques, le Montaisant partie du giron du Centre. Il y a aussi les girons du Pied-du-Jura, de la Broye et du Nord.

Toutes les années, les comités respectifs de chaque giron choisissent par votation le village qui aura le plaisir d'organiser cette manifestation. C'est dans ces fêtes qu'une société de Jeunesse prend tout son sens, car ce sont les retrouvailles du sport et de l'amitié. En effet le football, le cross, l'athlétisme, et les deux sports rois que sont la lutte campagnarde et la traction à la corde se déroulent dans le plus parfait esprit si cher à Pierre de Coubertin. Ces joutes, entrecoupées de deux bals et des discours traditionnels, se déroulent sur deux jours et se terminent par un sympathique cortège dans le village de la société organisatrice, richement décoré pour cette occasion.

Entre ces quatre girons, les sociétés de Jeunesse ont la possibilité d'organiser un Tour. Le principe est le même mais la participation est de moindre importance, tout en conservant cette bonne humeur caractéristique.

Pour notre part nous organisons depuis deux ans un Tour, notre bal d'automne, et nous participons aux fêtes de notre Commune organisées par la Société de développement. Avec les quelques sous que nous récoltons, nous nous offrons une petite course de Jeu-

nesse à l'étranger, ce qui permet de resserrer les liens, mais aussi d'agrémenter les soirées des absents au voyage par les anecdotes croustillantes que racontent les participants autour d'une table de bistrot.

Cet été nous organiserons notre 3ème Tour de Jeunesse et comme nous aimerions que des habitants de notre commune y participent par le truchement d'une équipe de football faite d'amis, nous vous donnons ici les précisions nécessaires:

le Tour comprendra un tournoi de football à 6 joueurs (pantoufles de gym obligatoires) et un de traction à la corde. Il aura lieu sur l'esplanade du Châtaignier le 11 juin dès 12h.30.

Vous pouvez vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription ci-après à renvoyer à M. Patrick Rochat, ch. de la Farandole, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  Football  
pour le 11 juin 83 dès 12h.30  Tiré à la corde

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse exacte:.....

Dernier délai 15 mai 1983  
Inscription: Fr. 30.- par tournoi.

Signature:.....

Si ces quelques lignes vous ont intéressés et, que vous désiriez de plus amples renseignements quant aux conditions minimum pour une admission au sein de notre société, vous pouvez téléphoner le soir à notre Président, Patrick Rochat au 32 56 51 ou à Christian Monney au 24 03 30.

Nous souhaitons vous avoir renseigné sur nos activités et espérons que par ce journal, nous trouverons quelques nouveaux membres afin que notre société de Jeunesse perpétue cet esprit campagnard qu'est le sien et ceci malgré la ville qui est montée jusqu'à nos portes.

*Le Comité  
Sté de Jeunesse*

~~~~~

AVEC LA GYM

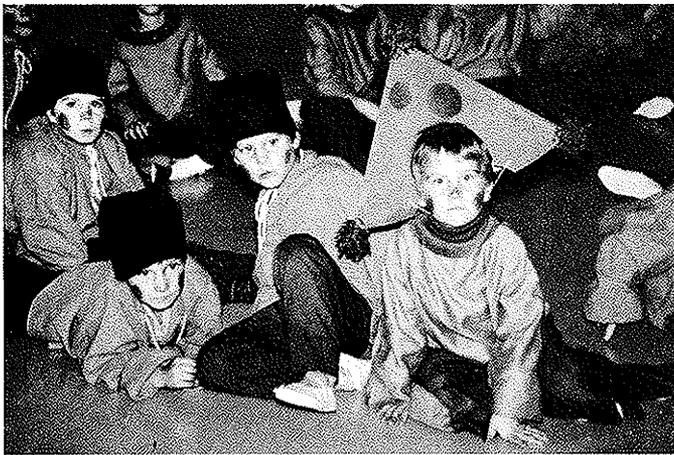
1er octobre 82, assemblée générale.

Notre société s'est agrandie en 82 grâce à deux nouvelles sous-sections: la sous-section enfantine pour filles et garçons de 5 à 7 ans, monitrice Marianne Passard et la sous-section volleyball hommes qui participe au championnat de 4ème ligue, moniteur Christian Candolfi.

Notre société a le plaisir de compter actuellement 330 membres répartis dans 16 sous-sections dirigées par 28 personnes au monitariat et 6 au comité.

26 et 27 novembre 82, soirées annuelles.

Pour commémorer l'année du 40ème anniversaire, la



La sous-section enfantine soirée 82

gym donne deux spectacles qui remportent un magnifique succès; le thème: "les quatre décennies de la société" fut mis à profit pour effectuer des ballets d'époque et des exercices gymniques.

4 décembre 82.

Nomination de notre moniteur Jeunes Gymnastes François Barrat au poste de technicien cantonal à la commission cantonale des JG comme responsable des agrès. Nous adressons nos plus vives félicitations à notre fidèle membre pour sa nomination.

Nous vous rappelons que le 30 avril 83 à 13h.30 à l'Aula du collège, la SFG du Mont présentera une série de films. Tous les membres et amis de la société sont cordialement invités à assister à cette projection.

*SFG Le Mont
Président technique
Gilbert Burri*

~~~~~

## DANS NOS ÉCOLES

**Inscription des élèves dans les classes enfantines, année scolaire 1983-1984.**

Les enfants nés entre le 1er juillet 1978 et le 30 juin 1979 peuvent être inscrits en 1ère année enfantine.

Les enfants nés du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978 seront inscrits en deuxième année enfantine. Si ces enfants suivent actuellement l'école, ils sont inscrits d'office.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat des écoles au collège du Mottier A le mardi 12 avril de 10h. à 12h. et le mercredi 13 avril de 17h. à 19h.

Les parents concernés sont priés de se présenter avec le livret de famille.

*Commission scolaire*

~~~~~

COMMUNIQUÉS...

Entreprise d'électricité engagerait

APPRENTI MONTEUR ELECTRICIEN

pour juillet ou août 1983.

Ecrire à M. J. Liard, ch. des Planches, Le Mont, ou téléphoner au No 32 64 56.

~~~~~

### DE L'APE

L'association des parents d'élèves rappelle aux enfants et aux parents sa

### VENTE DE JOUETS D'OCCASION

qui aura lieu le samedi 7 mai, lors du "Marché aux géraniums".

(Apportez vos jouets mercredi 4 et jeudi 5 mai, de 14h. à 17h., à la petite salle, place du Petit-Mont).

*Le Comité*

~~~~~

DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT

La société de Développement du Mont, organise un cours de décoration florale pour table.

Il aura lieu le 13 avril 1983 à 20h.15.

Montaines et Montains, venez nombreux.

D'autre part, nous organisons également le samedi 7 mai 1983, sur la place du Petit-Mont, de 9h. à 24h.:

UN MARCHÉ AUX GERANIUMS

avec la participation de groupes folkloriques et d'artisans. Nous faisons appel à toutes les sociétés locales, les artisans, peintres, sculpteurs, potiers et tourneurs sur bois, ainsi qu'à tous les habitants de la commune, afin qu'ils prennent part à l'organisation et au déroulement de cette journée.

Le port du costume ancien ou folklorique sera très apprécié. Les personnes intéressées voudront bien s'inscrire d'ici au 15 avril 1983 à l'aide du coupon ci-après.

Merci et au plaisir de se rencontrer sur notre place du village.

Le Comité

----- ✂ -----

A détacher et à retourner à Mme Renée Spanhauer,
La Longeraie 35, 1052 Le Mont.

Nom:.....

Adresse:.....

Type de participation:.....

.....

Nombre de bancs couverts désirés:.....
